

## BOINVILLE-EN-MANTOIS : Projet « fresque château d'eau »



Monsieur le Maire, Daniel MAUREY, a annoncé, lors de la cérémonie des vœux du maire en janvier, que la commune avait reçu l'accord pour travailler sur le projet de fresque sur le château d'eau afin d'apporter une nouvelle vision de notre village.

Après délibération du Conseil Municipal, il a été décidé de faire participer les enfants à ce projet !

Ainsi chaque enfant de Boinville-en-Mantais pourra, avec l'accord de ses parents, laisser libre cours à sa créativité artistique en peinture sur les parois du château d'eau.

La population des enfants à Boinville-en-Mantais n'étant pas assez importante, il a été accepté d'inclure les petits enfants et les arrières petits-enfants des habitants de Boinville-en-Mantais. Les participants auront donc entre 6 ans et 18 ans et réunis selon les tranches d'âge suivantes :

De 6 à 9 ans / de 9 à 12 ans / de 12 à 15 ans / de 15 à 18 ans.

Un artiste désigné par la communauté urbaine supervisera les peintres d'un jour !

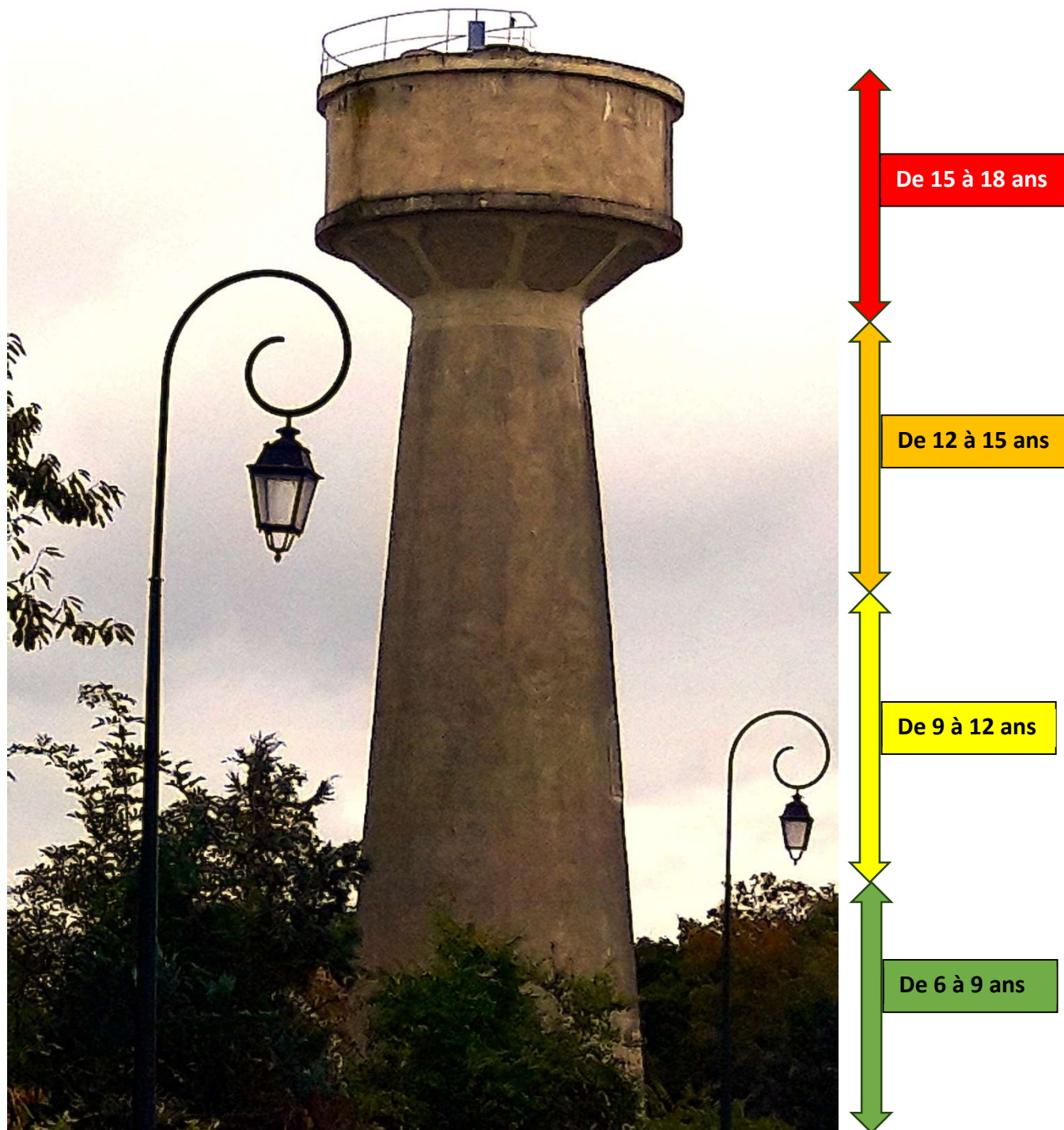
Les participants/tes seront donc désignés/es, en fonction de leur tranche d'âge, pour travailler à un certain niveau du château d'eau, des plus petits en bas aux plus grands en haut.

Bien entendu, toutes les précautions seront prises pour assurer la sécurité maximum sur le chantier. A ce titre, la société « Sécurité ++ » a été mandatée pour sécuriser cette activité (dont la fourniture des casques, harnais et gants).

Chaque inscrit ayant participé à cette œuvre monumentale recevra un T-shirt spécialement décoré pour cette occasion (le choix de la taille S-M-L-XL) sera à préciser sur le bulletin d'inscription ci-dessous).



Découpage de la hauteur du château d'eau par tranche d'âge :





**Préparation du château d'eau pour l'engagement des travaux et la protection des participants :**



Nous n'attendons plus que vos inscriptions !

A vous de remplir le bulletin d'inscription, ci-dessous, pour toute demande de participation.

Ce bulletin sera à renvoyer par mail à la Mairie ([mairie@boinville-en-mantais.fr](mailto:mairie@boinville-en-mantais.fr))

Les inscriptions pourront également être prises en téléphonant à la mairie (01 30 42 63 94) en mentionnant oralement les renseignements demandés.

Nous espérons que nous pourrons honorer l'ensemble des demandes.

Les demandeurs seront contactés ensuite directement par la Mairie



**BULLETIN D'INSCRIPTION :**  
**Projet « fresque château d'eau ».**

**IMPORTANT :**

- 1. Les parents, les grands-parents, les arrières grands parents des participants doivent impérativement habiter BOINVILLE-EN-MANTOIS.**
- 2. Par famille, le nombre des participants/tes est limité à 3.**
- 3. La date de naissance sera mentionnée au format JJ / MM / AAAA.**
- 4. La taille du T-shirt sera à préciser pour chaque participant.**

➤ **Indiquer les coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone) de la personne qui présente la demande de participation :**

❖ **Demande de participation pour :**  
**Nom et prénom :**

**Date de naissance :**

**Taille du T-shirt :**

❖ **Demande de participation pour :**  
**Nom et prénom :**

**Date de naissance :**

**Taille du T-shirt :**

❖ **Demande de participation pour :**  
**Nom et prénom :**

**Date de naissance :**

**Taille du T-shirt :**

**Observations éventuelles :**

Cadre réservé à la Mairie :

Validation de l'inscription / des inscriptions par la Mairie : (nom et date)